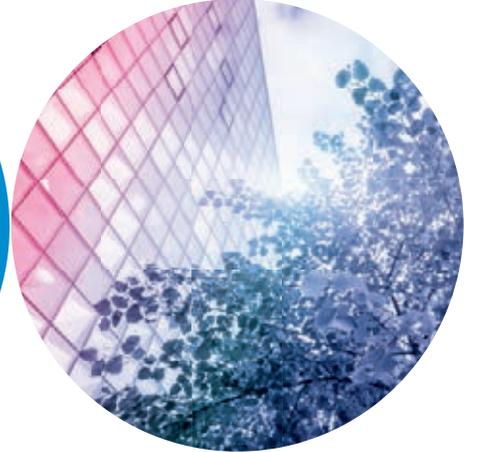
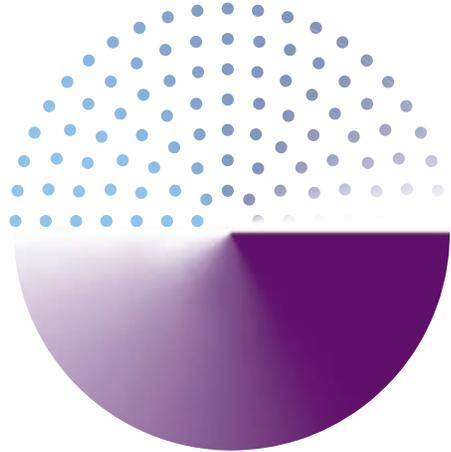
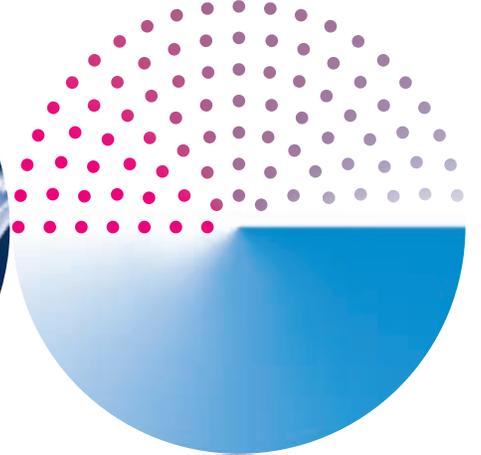
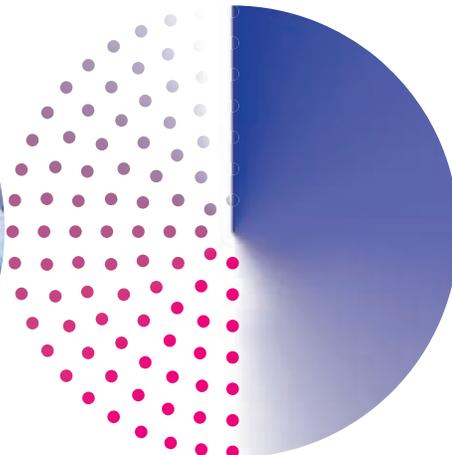
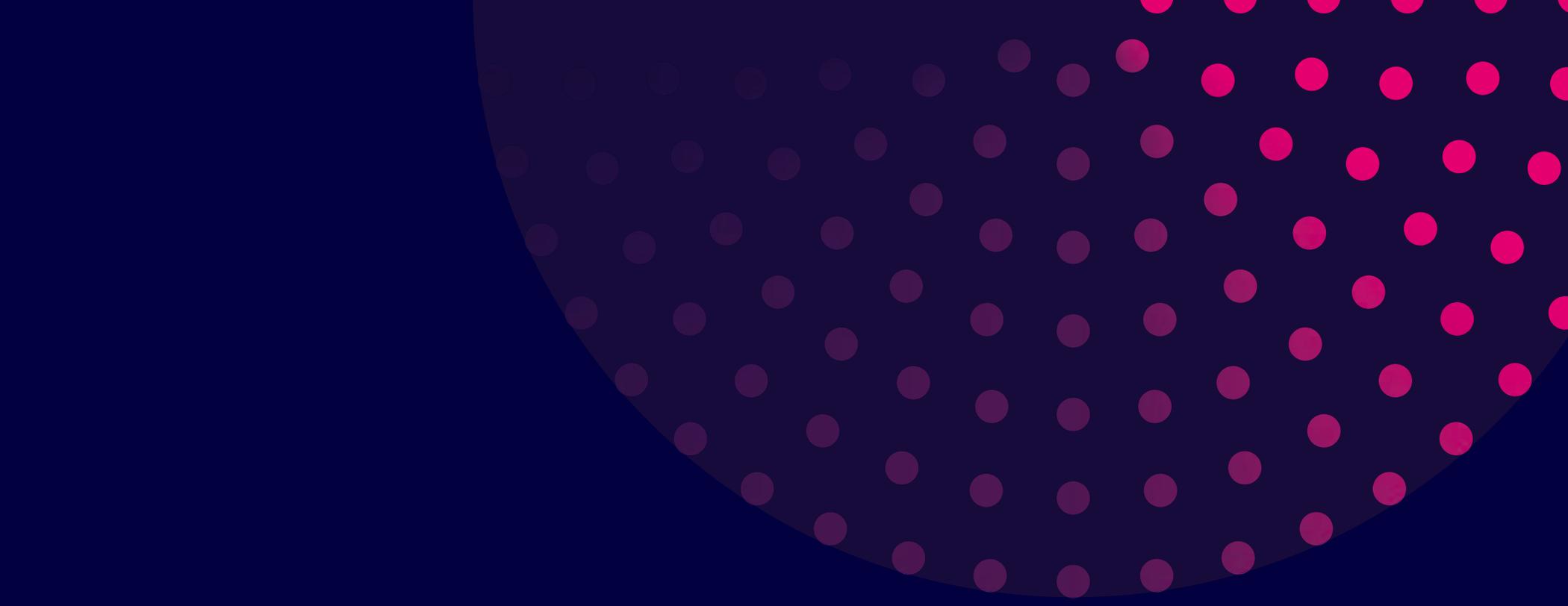


Plan de responsabilité sociale

# Engagée pour la collectivité

23 ↑ 28





### **Coordination, rédaction et révision**

Vice-présidence corporative au jeu responsable, aux communications et à la responsabilité sociétale

### **Conception graphique**

Direction des communications graphiques et audiovisuelles

### **Renseignements**

Téléphone : 514 285-2929

Internet : [lotoquebec.com](http://lotoquebec.com)

### **Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN (version imprimée) : 978-2-550-95500-9

ISBN (version PDF) : 978-2-550-95501-6

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec, 2023



# Table des matières

---

- 5 **Message de la présidente du conseil d'administration**
- 6 **Message du président et chef de la direction**
- 7 **Notre organisation en bref**
- 8 Notre mission et notre vision
- 9 Nos valeurs
- 10 Quelques données clés en matière de responsabilité sociétale et de développement durable
- 12 Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de notre plan stratégique
- 13 Contexte externe
- 15 Contexte interne
- 17 Nos piliers
- 18 **Plan d'action de développement durable**
- 19 **Action 1 :**  
Promouvoir les habitudes de jeu à moindre risque
- 20 **Action 2 :**  
Faire rayonner nos pratiques de commercialisation responsable
- 21 **Action 3 :**  
Poursuivre la mise en place des meilleures pratiques en matière de santé et mieux-être, en coresponsabilité avec nos équipes
- 22 **Action 4 :**  
Faire vivre l'Indice de solidarité
- 23 **Action 5 :**  
Contribuer à l'essor et à l'accessibilité du divertissement et de la culture en soutenant les événements, les festivals et les acteurs de l'industrie engagés dans une démarche de développement durable
- 24 **Action 6 :**  
Ancrer la responsabilité sociétale d'entreprise dans la gouvernance des projets majeurs



## Table des matières (suite)

---

- 25 **Action 7 :**  
Contribuer à l'atteinte de la cible de réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Québec dans son Plan pour une économie verte 2030
- 27 **Action 8 :**  
Améliorer la performance des systèmes de gestion environnementale de nos bâtiments
- 29 **Action 9 :**  
Implanter une culture zéro déchet pour nos casinos et nos salons de jeux
- 30 **Action 10 :**  
Favoriser le transport actif et collectif dans les déplacements domicile-travail
- 31 **Action 11 :**  
Contribuer à une transformation numérique responsable
- 32 **Action 12 :**  
Contribuer à une économie durable et responsable
- 34 **Tableau synoptique**



## Message de la présidente du conseil d'administration

La mission de Loto-Québec consiste non seulement à gérer l'offre de jeux de hasard et d'argent au Québec, mais aussi à contribuer positivement à la collectivité québécoise. Le conseil d'administration s'assure d'ailleurs que la Société maintient l'équilibre entre les aspects commercial et social de sa mission, ce qui passe par une gestion efficiente et responsable.

Le conseil suit de près la démarche de responsabilité sociétale de Loto-Québec, qui a grandement évolué au fil du temps. La responsabilité sociétale est bien ancrée dans l'ensemble des activités de la Société, et ses retombées sont nombreuses, bien que parfois méconnues.

Loto-Québec a de quoi être fière de ce nouveau plan de responsabilité sociétale, qui met en lumière la valeur de ses contributions. Il présente les actions qu'elle mettra en place au cours des cinq prochaines années pour continuer d'exercer ses activités dans le respect des principes de développement durable.

La pierre angulaire de cette démarche demeure la commercialisation responsable du jeu, qui est au cœur de la mission de Loto-Québec. La Société continuera de travailler en collaboration avec ses parties prenantes, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce dernier reçoit chaque année 22 millions de dollars grâce au dividende versé par Loto-Québec au gouvernement. Cette somme sert au déploiement de mesures de sensibilisation, de prévention, de traitement et de soutien. Par ailleurs, la Société continuera de faire connaître les nombreux outils de jeu responsable qu'elle met à la disposition des joueuses et des joueurs, notamment sur son site de jeu en ligne. Elle veillera également à ce que ses détaillants comprennent et assument leur rôle en ce qui a trait à la commercialisation responsable.

Assurer le bien-être de ses équipes figure aussi parmi les priorités de l'organisation, qui compte poursuivre la mise

en place des meilleures pratiques en matière de santé et de mieux-être, et ce, afin d'offrir un milieu de travail sain et inclusif. De plus, elle verra à accroître la diversité au sein de son personnel pour que celui-ci reflète bien la population québécoise.

Grâce à son programme de commandite *Les rendez-vous Loto-Québec* et à sa collection d'œuvres d'art, la Société poursuivra sa contribution à l'essor et à l'accessibilité du divertissement et de la culture partout au Québec. Elle maintiendra également son soutien à plusieurs causes et organismes, et déploiera un programme de bénévolat d'entreprise adapté au contexte de travail actuel.

Afin de prendre part aux efforts collectifs de lutte contre les changements climatiques, un enjeu crucial, Loto-Québec intensifiera ses actions visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment celles liées à ses bâtiments et à sa flotte de véhicules. Le conseil tient d'ailleurs à souligner l'excellent résultat obtenu par la Société en ce qui a trait à la réduction de ses émissions de GES au cours des trois dernières années, soit une baisse de 38,3 % par rapport à 2009.

Le conseil a pleinement confiance en la capacité des équipes à mettre en œuvre ce plan ambitieux, de façon à ce que Loto-Québec demeure une société d'État dont les Québécoises et les Québécois peuvent être fiers!

« Loto-Québec a de quoi être fière de ce nouveau plan de responsabilité sociétale, qui met en lumière la valeur de ses contributions. »

**Ann MacDonald, ASC, PMP**  
Présidente du conseil d'administration



## Message du président et chef de la direction

Dès mon arrivée, j'ai été ravi par l'ampleur des contributions de Loto-Québec à la collectivité. Je suis d'ailleurs d'avis que celles-ci gagneraient à être davantage connues.

Notre plan de responsabilité sociétale 2023-2028, qui intègre notre plan d'action de développement durable, dresse un portrait global, mais non exhaustif, de notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), celle-ci comprenant nos contributions économiques, sociales et environnementales. En le parcourant, on constate à quel point notre démarche est innovante. Elle comprend d'ailleurs plusieurs autres actions, en plus de celles présentées dans ce plan.

Élaboré en complémentarité avec notre plan stratégique 2023-2026, ce plan s'articule autour de quatre piliers, soit le jeu responsable, nos équipes, la communauté et l'environnement. Certains indicateurs de ces deux documents sont interdépendants, ce qui démontre bien à quel point la RSE est ancrée dans nos façons de faire.

La commercialisation responsable des jeux de hasard et d'argent étant au cœur de notre mission, nous nous assurons d'offrir aux Québécoises et aux Québécois un environnement de jeu intègre et sécuritaire. Nous mettons tout en œuvre pour que le jeu reste un jeu, notamment en appliquant les meilleures pratiques de jeu responsable. Celles-ci sont intégrées dans nos opérations quotidiennes, et nous veillons à continuellement les améliorer. Nous travaillons également à repérer et à soutenir les personnes ayant un problème de jeu ou étant à risque d'en développer un.

Pour réaliser nos ambitions, notamment en matière de RSE, nous avons la chance de pouvoir compter sur des équipes compétentes et engagées. Favoriser la diversité, l'inclusion et le mieux-être au sein de notre organisation est une priorité pour nous. Il est donc primordial que les membres de nos équipes puissent évoluer dans un environnement de travail propice à leur épanouissement.

Contribuer à l'essor économique, culturel et social du Québec passe non seulement par les sommes que nous versons chaque année dans les coffres de l'État, mais aussi par notre soutien à de nombreux festivals et événements de même qu'au milieu des arts. Je tiens à souligner que nous jouons un rôle de leader dans le domaine de la commandite responsable au Québec, notamment en appuyant uniquement des organisations engagées dans une démarche de développement durable. Notre implication dans la communauté se traduit également par notre soutien à plusieurs causes et organismes grâce à diverses initiatives, maintenant regroupées dans le programme *On gagne à redonner*.

Finalement, conscients de l'urgence d'agir pour prendre soin de notre planète, nous travaillons à réduire notre empreinte environnementale. Si des efforts considérables ont déjà été déployés à cet égard, nous souhaitons aller encore plus loin dans la diminution de nos émissions de gaz à effet de serre et dans l'amélioration de notre bilan environnemental, le tout en cohérence avec le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

Je suis convaincu que notre plan de responsabilité sociétale, qui est en lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, nous permettra d'améliorer notre performance globale, et ce, au bénéfice de toute la population du Québec.

**Jean-François Bergeron**  
Président et chef de la direction

« En parcourant ce plan, on constate à quel point notre démarche de RSE est innovante, ancrée dans nos façons de faire et complémentaire à notre planification stratégique. »

# Notre organisation en bref



## Notre mission .....

**Gérer l'offre de jeux de hasard et d'argent de façon efficiente et responsable en favorisant l'ordre, la mesure et l'intérêt de la collectivité québécoise.**

## Notre vision .....

**Jouer ensemble pour faire gagner le Québec.**

Depuis plus de 50 ans, nous offrons aux Québécoises et aux Québécois des expériences qui les divertissent et les font rêver. Ayant à cœur leur bien-être individuel et collectif, nous veillons à ce que nos activités soient bien encadrées et gérées de façon responsable. Nous nous assurons ainsi d'avoir un impact sociétal positif.

**Nos contributions se traduisent non seulement par les sommes considérables que nous versons chaque année dans les coffres de l'État, mais également par :**

- les lots que nous versons aux gagnants;
- les achats que nous effectuons auprès d'entreprises locales;
- les salaires que nous versons à nos employés;
- notre soutien au milieu des arts et de la culture ainsi qu'à de nombreux organismes communautaires.

**Comme 100 % de nos profits retournent à la collectivité, quand les Québécois jouent avec nous, c'est tout le Québec qui gagne !**

---

## Nos valeurs

---

### **Simplicité**

La simplicité se vit dans l'ensemble de notre organisation et se reflète dans l'expérience que nous offrons tant à nos clients qu'à nos employés.

### **Proximité**

La proximité se traduit par les liens précieux et authentiques que nous tissons avec les Québécois, qu'ils soient nos clients, nos employés, nos collaborateurs, nos partenaires ou toute autre partie prenante.

### **Audace**

L'audace contribue au développement de notre plein potentiel en étant source d'ambition et d'innovation.

### **Intégrité**

L'intégrité est au cœur de notre fonctionnement. Elle guide toutes nos actions et encadre toutes nos décisions.

# Quelques données clés en matière de responsabilité sociale et de développement durable

BILAN AU 31 MARS 2023

C'est avec l'ambition de remplir pleinement notre rôle d'organisation publique engagée et responsable que nous poursuivons notre démarche en matière de responsabilité sociale. Depuis plusieurs années, nos équipes font un suivi assidu de nos actions en faveur d'un développement durable. Cette section présente quelques données clés, qui sont les assises de nos engagements pour 2023-2028.

## › 1. Les joueuses et les joueurs

Données clés	Description
Certification à venir en octobre 2023	Renouvellement de la certification en jeu responsable de niveau 4 de la WLA
51 %	Proportion de joueurs(-euses) qui connaissent les messages principaux du jeu responsable
17,1 %	Proportion de la clientèle des casinos en ligne ayant appliqué la mesure volontaire d'enregistrer une limite de temps de jeu et/ou de pertes d'argent
80 %	Taux d'avancement du projet d'implantation d'un système de repérage des joueurs(-euses) en ligne présentant un risque de développer un problème de jeu
100 %	Proportion de détaillant(e)s de loterie ayant suivi la formation sur la commercialisation responsable du programme des Loteries
100 %	Proportion de détaillant(e)s d'appareils de loterie vidéo ayant suivi une formation sur la commercialisation responsable de la Société des établissements de jeux du Québec
45 %	Proportion de joueurs(-euses) autoexclu(e)s de nos casinos terrestres et de nos salons de jeux ayant accepté une offre d'aide et de soutien
93 %	Proportion de notre personnel actif formé en jeu responsable

## › 2. Nos équipes

Données clés	Description
34 %	Proportion d'embauches de personnes issues de la diversité
Niveau 3	Niveau de Reconnaissance Entreprise en santé
75 %	Proportion de notre personnel reconnaissant l'apport de nos actions de RSE à l'atteinte de nos objectifs organisationnels

### › 3. La communauté

Données clés	Description
1,597 G\$	Dividende annuel versé au gouvernement du Québec
13,2 M\$	Contribution financière remise annuellement aux OSBL exploitant des kiosques de loterie et des salles de bingo
1,6 M\$	Soutien financier à des OSBL (autres que ceux exploitant des kiosques et du bingo) et à des projets caritatifs
17/17	Nombre de régions administratives ayant bénéficié d'une activité de la Collection Loto-Québec ou de notre programme de commandite
50 %	Proportion des activités développées en collaboration avec la Collection Loto-Québec mettant de l'avant des artistes émergents ou de la relève
19,3 %	Taux d'implication de notre personnel dans la communauté

### › 4. L'environnement

Données clés	Description
-38,3 %	Taux de réduction de nos émissions de GES en fonction de notre bilan corporatif
9/9	Nombre de nos établissements certifiés BOMA BEST
6/6	Nombre de nos établissements de jeux ayant reçu l'attestation <i>ICI on recycle +</i>
4	Nombre de projets d'amélioration des TIC développés par le comité numérique responsable
71 %	Taux de récupération des matières recyclables dans nos établissements de jeux
63 %	Taux de récupération des matières compostables dans nos établissements de jeux
4	Nombre de billets à gratter imprimés sur un support contenant 100 % de matières recyclées postconsommation
98 %	Proportion de billets à gratter imprimés sur un papier certifié FSC

# Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de notre plan stratégique

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
<p><b>Plan stratégique 2023-2026</b></p>	<p>L'arrimage entre notre plan stratégique et notre plan de responsabilité sociétale témoigne d'une recherche constante d'équilibre entre les volets commercial et social de notre mission. Ces deux plans mettent de l'avant l'importance que nous accordons à notre performance globale, qui inclut des considérations économiques, sociales et environnementales. Le développement durable est donc au cœur des orientations de notre plan stratégique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement</li> <li>5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois</li> <li>5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable</li> <li>5.5 Effectuer une transformation numérique gouvernementale responsable</li> <li>5.6 Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics</li> <li>5.7 Valoriser les matières résiduelles</li> <li>5.8 Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables</li> </ul>

# Contexte externe

---

À plus d'une reprise, le commissaire au développement durable a réaffirmé l'importance d'une prise en compte tangible des 16 principes de développement durable dans les activités de l'État. Cette importance, nous l'avons bien comprise, et elle est le fondement de nos actions.

Comme mentionné dans notre plan stratégique 2023-2026, la responsabilité sociétale dans l'industrie des jeux de hasard et d'argent est synonyme d'une commercialisation responsable du jeu. Plusieurs défis se dressent toutefois devant l'atteinte de notre objectif, qui est d'offrir aux Québécoises et aux Québécois des environnements de jeu sécuritaires.

La présence marquée de sites de jeu en ligne illégaux subsiste chez nos concurrents, semant notamment une certaine confusion. En effet, plusieurs croient à tort que ces sites vus dans diverses publicités sont légaux ou relèvent de Loto-Québec. Ces opérateurs vont à l'encontre de pratiques intègres, éthiques et responsables, en plus de servir des intérêts privés, et étrangers pour la grande majorité. Parallèlement, de nouveaux établissements de jeux voient le jour à proximité des frontières du Québec. Nous devons travailler de pair avec toutes les parties prenantes pour faire face à ces enjeux.

L'actuelle rareté de la main-d'œuvre, qui se reflète sur les taux de chômage et d'emploi ainsi que sur le nombre de postes vacants, amène les entreprises à se réinventer pour se démarquer, attirer des talents et, surtout, les retenir. Les attentes des travailleuses et des travailleurs à l'égard de leur employeur ont un lien fort avec le rôle que joue celui-ci dans la collectivité et avec les valeurs communes qu'ils partagent.

De plus, la pandémie de COVID-19 a fragilisé davantage certains ménages déjà vulnérables. L'inflation a généré de l'insécurité alimentaire chez certaines familles. Ces réalités nous interpellent et confirment notre volonté d'être plus présents auprès des organismes qui soutiennent les personnes dans le besoin.

Les activités humaines ont indéniablement provoqué les changements climatiques dont nous sommes témoins. Les émissions mondiales de gaz

à effet de serre (GES) doivent rapidement cesser d'augmenter et même commencer à diminuer pour que nous puissions atteindre le plus ambitieux objectif de l'Accord de Paris sur le climat : limiter à 1,5 °C la hausse de température de la Terre comparativement à 1850-1900. Cette hausse s'élevait à 1,1 °C pour la période 2011-2020<sup>1</sup>.

En réponse à cet enjeu majeur, le gouvernement du Québec a publié, en mai 2023, le troisième plan de mise en œuvre de son Plan pour une économie verte 2030. Celui-ci vise une baisse des émissions de GES de 37,5 % sous le seuil de 1990 d'ici 2030, dont une réduction de 60 % des émissions de son parc immobilier. Il s'engage également à l'atteinte de la carboneutralité dans l'ensemble de la province pour 2050. Nos efforts en matière de performance énergétique sont alignés sur ces cibles, comme en témoigne notre plan stratégique 2023-2026.

Notre responsabilité envers l'atteinte des objectifs gouvernementaux est tout aussi entière en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles. Le plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et la Stratégie de valorisation de la matière organique 2020 de RECYC-QUÉBEC encadrent les gestes que nous posons en ce sens.

Par ailleurs, la pandémie a changé nos habitudes de travail, avec la généralisation du télétravail, et la façon dont nous nous rendons au travail. Les plus récentes données démontrent une baisse du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs du transport en commun au Canada. Entre mai 2016 et mai 2022, ce nombre est passé de 2 millions à 1,2 million. En comparaison, le nombre de travailleuses et de travailleurs utilisant une automobile<sup>2</sup> pour se rendre au travail en 2022, soit 12,8 millions, a dépassé le niveau de 2016<sup>3</sup>. Nous pouvons croire que de nouvelles offres en transport collectif et actif pourraient limiter, voire inverser, cette tendance.

<sup>1</sup> IPCC, 2023: Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023: Synthesis Report. A Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, 36 pages (in press).

<sup>2</sup> C'est-à-dire voiture, camion ou fourgonnette, en tant que conducteur ou conductrice, ou passager ou passagère.

<sup>3</sup> Statistiques Canada (2022). La pandémie de COVID-19 a-t-elle changé les tendances du navettage pour de bon?, *Le Quotidien*, 30 novembre 2022.

La pandémie a également accéléré la révolution numérique, obligeant les entreprises à exceller en matière de performance technologique. Le numérique responsable est aujourd'hui un incontournable. Nous voyons plusieurs mouvements émerger pour encadrer ou réglementer l'effet du numérique, dont la mise en place de normes mondiales, nationales et régionales<sup>4</sup>. Le gouvernement du Québec a pour sa part lancé un chantier qui vise à concourir à l'exemplarité de l'État pour un numérique responsable, et auquel nous participons.

L'engagement du gouvernement à stimuler les pratiques d'acquisition responsable s'est quant à lui démontré par l'adoption de plusieurs structures d'encadrement, notamment :

- › la stratégie gouvernementale Priorité à l'achat québécois : L'État donne l'exemple, qui donne naissance à la Stratégie gouvernementale des marchés publics 2022-2026 ;
- › le Guide des indicateurs d'acquisition responsable, réalisé par le Bureau de coordination du développement durable du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ;
- › la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois.

Celles-ci mettent de l'avant le rôle essentiel que les organismes publics peuvent et doivent jouer dans le développement d'une économie verte, prospère et socialement responsable grâce à leur pouvoir d'achat.

<sup>4</sup> Infotech. 2022 Tech Trends.



# Contexte interne

---

C'est en 1969 que le gouvernement du Québec nous a donné le mandat d'encadrer les activités liées aux jeux de hasard et d'argent (JHA) pour soustraire celles-ci au contrôle du crime organisé. Nous employons à l'heure actuelle près de 5 000 personnes, et nos activités génèrent d'importantes retombées pour la collectivité. En 2022-2023, nous avons versé 1,6 G\$ en dividende au gouvernement du Québec.

Notre mandat a bien évolué au fil du temps. En plus des produits de loterie, qui sont offerts dans près de 8 500 points de vente, nous exploitons aujourd'hui 4 casinos, 2 salons de jeux, un réseau d'appareils de loterie vidéo (ALV), des activités de bingo en réseau et des salles Kinzo. Plusieurs de nos produits sont aussi offerts sur notre site de jeu en ligne, [lotoquebec.com](http://lotoquebec.com). Notre offre s'étend également au-delà des JHA. Elle comprend des restaurants, des bars, des salles de spectacle, deux hôtels avec centres de congrès et de banquets et spas ainsi qu'un club de golf. Cette offre élargie favorise notamment la socialisation dans un cadre divertissant, un aspect important d'une commercialisation responsable du jeu.

Conscients du caractère sensible des JHA, nous nous assurons d'en faire la gestion d'une façon responsable pour que le jeu reste un jeu. Ainsi, en plus d'avoir une équipe interne entièrement consacrée au jeu responsable et qui est partie prenante des nombreux projets que nous réalisons, nous proposons à nos équipes des formations obligatoires sur le sujet. Des formations sont aussi données aux détaillants qui offrent nos produits.

Par ailleurs, nos différentes collaborations à des projets de recherche en matière de jeu responsable se poursuivent. Dans la même optique, nous contribuons financièrement à plusieurs programmes de prévention et de lutte en matière de jeu problématique.

Le bien-être des membres de nos équipes est également une priorité. Nous avons obtenu la Reconnaissance Entreprise en santé de niveau 3 en 2023, qui confirme notre engagement en ce sens. Notre programme de santé et mieux-être, *VitaSanté*, est une mesure phare. Il met l'accent sur la prévention, et propose des mesures concrètes pour favoriser la santé physique, mentale et sociale. Favoriser la diversité et l'inclusion est une autre de nos priorités. Nous avons d'ailleurs officialisé notre volonté de valoriser la diversité et l'inclusion à tous les niveaux de l'organisation en signant une déclaration d'engagement et en nous dotant d'une politique opérationnelle en la matière.

Nos efforts se reflètent aussi auprès de la communauté, notamment dans notre partenariat avec la Fondation Les Petits Rois, qui a débuté en 2017. Nous avons mis en place des plateaux de stage et de travail spécialisés pour de jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle de moyenne à sévère avec ou sans trouble du spectre de l'autisme, que nous appelons les Petits Rois.

Parce que redonner fait partie de notre ADN, nous avons lancé à l'automne 2022 le programme *On gagne à redonner*. Celui-ci permet de conjuguer nos efforts pour atteindre un même objectif, soit se rapprocher de la communauté et la soutenir. En plus de l'aide apportée aux Petits Rois, nous offrons notre soutien à divers organismes, dont les Moisson. Pour mesurer cette contribution, nous avons créé l'Indice de solidarité, un indice novateur qui jumelle nos dons à l'effort bénévole des membres de nos équipes.

Notre appui à une cinquantaine de festivals partout en province fait des *Rendez-vous Loto-Québec* un des programmes de commandite les plus importants au Québec. Il permet d'encourager des artistes et des artisans locaux, et de faire grandir la culture d'ici. Nous octroyons maintenant nos commandites notamment en fonction de critères de durabilité afin d'être cohérents avec notre démarche de responsabilité sociétale.

Nous jugeons crucial de participer à la lutte contre les changements climatiques et sommes conscients de l'urgence d'agir. Avant même de nous fixer un premier objectif de réduction de notre empreinte carbone dans notre plan stratégique 2021-2023, l'empreinte attribuable à nos bâtiments et à notre flotte de véhicules avait déjà diminué d'environ 23 % par rapport à 2009, notre année de référence. Des projets d'amélioration préalablement réalisés expliquent cette baisse. Au cours de la période 2021-2023, nous avons raffiné notre expertise et mobilisé de nombreux talents pour évaluer les solutions de réduction potentielles.

Notre engagement pour améliorer la performance environnementale de nos bâtiments ne date pas d'hier. Notre siège social est certifié BOMA BEST depuis 2005. Rapidement, tous nos autres bâtiments ont suivi. Au fil des années, nous avons adapté le système de gestion environnementale de nos bâtiments afin de suivre l'évolution du programme BOMA BEST. Le Salon de jeux de Trois-Rivières détient la certification LEED Canada pour les nouvelles constructions, version 1.0, de niveau Argent.

Le Casino de Mont-Tremblant, bien que non certifié, répond aussi aux normes environnementales LEED.

L'émergence du télétravail a eu un effet sur notre bilan d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Les données de consommation d'énergie, d'achats d'équipements informatiques et de déplacements domicile-travail des membres de nos équipes pour 2019-2020 ont été comparées avec celles de 2022-2023 pour notre siège social. Il en ressort que notre politique de télétravail contribue à réduire légèrement nos émissions de GES de portées 1 et 2 (soit la consommation d'énergie du siège social) et à réduire de 78 % nos émissions de GES de portée 3 (soit les GES liés aux déplacements domicile-travail des équipes travaillant au siège social).

Les projets technologiques foisonnent à Loto-Québec. Dans le but de trouver l'équilibre entre la transformation numérique et la transition écologique, nous avons mis sur pied le comité numérique responsable, composé d'une dizaine de personnes représentant divers secteurs des technologies de l'information.

Contribuer à une économie durable et responsable, notamment en favorisant l'achat local, fait également partie des gestes que nous posons. En 2022-2023, 407,5 M\$ ont été versés en achats effectués auprès d'entreprises faisant des affaires au Québec.

Pour réaliser nos ambitions, nous avons élaboré notre plan de responsabilité sociétale en cohérence avec notre plan stratégique 2023-2026. Une analyse approfondie de notre environnement, qui a servi notamment à réaliser un exercice d'évaluation de la durabilité, nous a permis de bien orienter son élaboration. De plus, un système de gestion de la responsabilité sociétale a été mis sur pied en 2015, y compris notamment un comité relevant du conseil de direction. Cette structure de pilotage sera revue afin d'actualiser les rôles, les responsabilités et les processus. Quant à notre conseil d'administration, il suit de près l'avancement de nos actions en matière de responsabilité sociétale. Il est soutenu dans son mandat par le comité de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociétale.



# Nos piliers

---

Les joueuses et les joueurs, nos équipes, la communauté et l'environnement sont les quatre piliers qui motivent nos actions en lien avec notre démarche de responsabilité sociétale.

## Les joueuses et les joueurs

Au cœur de notre démarche se trouve la commercialisation responsable de l'offre de jeux de hasard et d'argent. Nos mesures de jeu responsable sont optimisées à chacune des étapes de nos activités de commercialisation afin d'offrir aux joueuses et aux joueurs un environnement de jeu intègre, divertissant et sécuritaire. Ces mesures font l'objet d'un processus d'amélioration continue.

## Nos équipes

Pour mener à bien notre mission, nous pouvons compter sur des équipes de qualité, investies et créatives. Mobilisés, les membres de nos équipes sont les vecteurs principaux de notre démarche de responsabilité sociétale. Leur engagement est donc essentiel à sa réussite. Par ailleurs, nous nous faisons un devoir de mettre en place des initiatives pour favoriser le bien-être de nos équipes et de leur offrir un milieu de travail valorisant la diversité et l'inclusion.

## La communauté

Comme 100 % de nos profits retournent à la collectivité, quand les Québécoises et les Québécois jouent avec nous, c'est tout le Québec qui gagne. Nous nous préoccupons du bien-être collectif et jouons un rôle important à titre d'entreprise citoyenne. Notre soutien à la communauté s'exprime entre autres par nos importantes contributions, que ce soit par notre programme de commandite, notre collection d'œuvres d'art ou notre soutien à plusieurs causes et organismes sans but lucratif. Nos nombreuses actions caritatives sont regroupées au sein de notre programme *On gagne à redonner*.

## L'environnement

La réduction de notre empreinte environnementale est une préoccupation constante dans l'ensemble de nos activités. En nous interrogeant sur nos façons de faire, nous sommes en mesure d'apporter des changements porteurs en plus de contribuer à une culture d'entreprise qui encourage la réflexion et la précaution. Toutes nos équipes sont mises à contribution pour le développement et l'implantation de mesures écoresponsables.



**PILIER 1**  
**Les joueuses et les joueurs :**  
offrir une expérience  
de jeu positive



**PILIER 2**  
**Nos équipes :**  
favoriser la diversité, l'inclusion  
et le mieux-être



**PILIER 3**  
**La communauté :**  
contribuer à l'essor économique,  
culturel et social du Québec



**PILIER 4**  
**L'environnement :**  
réduire notre empreinte  
environnementale

# Plan d'action de développement durable





## Action 1 : Promouvoir les habitudes de jeu à moindre risque



Nous mettons en place plusieurs programmes et mesures pour favoriser l'adoption d'habitudes de jeu à moindre risque. Puisque nous voulons que les joueuses et les joueurs utilisent les outils de jeu responsable mis à leur disposition, il est essentiel pour nous de les faire connaître. Nous nous assurons d'en faire la promotion, entre autres par l'entremise de nos sites Web, de campagnes publicitaires et d'autres moyens de communication, ainsi que dans nos établissements.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
s. o.	Indice sur les habitudes de jeu à moindre risque chez nos joueuses et nos joueurs	Nouvel indicateur	Valeur de départ à établir	Cible à établir en 2023-2024			

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 2 : Faire rayonner nos pratiques de commercialisation responsable



Les joueuses et les joueurs sont au cœur de nos priorités, c'est pourquoi nous leur offrons un environnement de jeu intègre, divertissant et sécuritaire. Tous nos produits, qu'ils soient offerts en ligne ou en établissement, sont soumis à un processus de commercialisation responsable rigoureux. Nous nous assurons que nos équipes ainsi que les entreprises sous-traitantes comprennent bien la nature et l'importance de la commercialisation responsable, mais, surtout, qu'elles assument pleinement leurs responsabilités à cet égard.

En somme, nous travaillons au quotidien à mettre sur pied des pratiques de jeu responsable reconnues et veillons à leur amélioration continue.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
S. O.	Obtention de la certification RG Check pour chacun de nos casinos et de nos salons de jeux et pour <a href="http://lotoquebec.com">lotoquebec.com</a>	Nouvel indicateur	1 certification	3 certifications	5 certifications	7 certifications	7 certifications
S. O.	Renouvellement de la certification en jeu responsable de niveau 4 de la World Lottery Association	Certifié jusqu'en novembre 2022. Processus de renouvellement en cours.	Certification renouvelée	S. O.	S. O.	Certification renouvelée	S. O.
S. O.	Reconnaissance de nos efforts en matière de commercialisation responsable dans la population québécoise	Nouvelle méthodologie	Valeur de départ à établir	Cible à établir en 2023-2024			

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 3 : Poursuivre la mise en place des meilleures pratiques en matière de santé et mieux-être, en coresponsabilité avec nos équipes



L'engagement de nos équipes est essentiel pour que la responsabilité sociétale demeure bien ancrée dans nos façons de faire. Il l'est tout autant pour que nous puissions accomplir notre mission et réaliser nos ambitions. Le bien-être au travail des membres de nos équipes nous tient à cœur, et c'est pourquoi nous mettons en place des conditions favorables à leur épanouissement.

La diversité et l'inclusion font partie du paysage loto-qubécois depuis de nombreuses années. Nous réunissons les conditions gagnantes pour qu'elles soient valorisées à tous les niveaux de notre organisation et dans l'ensemble de nos pratiques. En plus de nous engager à maintenir depuis longtemps la parité et l'équité salariale, nous portons une attention particulière à nos pratiques de recrutement pour accroître la diversité au sein de nos équipes et pour mieux refléter la population québécoise. C'est grâce à la richesse, à la diversité et à l'unicité de nos expériences que nous pouvons apporter de la valeur à la collectivité québécoise.

Notre programme de santé et mieux-être met l'accent sur la prévention, et offre des mesures concrètes pour favoriser la santé physique, mentale et sociale des membres de nos équipes. Notre objectif est de faire évoluer leur comportement vers l'adoption des meilleures pratiques de santé et mieux-être. La Reconnaissance Entreprise en santé de niveau 3 que nous détenons fait foi des efforts que nous consacrons à cette démarche de façon continue. En 2026-2027, nous souhaitons aller plus loin en obtenant la certification Entreprise en santé délivrée par le Bureau de normalisation du Québec.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
S. O.	Pourcentage d'embauches de personnes issues de la diversité <sup>3</sup>	34 %	35 %	36 %	37 %	38 %	39 %
S. O.	Maintien du niveau de la Reconnaissance Entreprise en santé et obtention de la certification Entreprise en santé	Reconnaissance Niveau 3	Reconnaissance Niveau 3	Reconnaissance Niveau 3	Reconnaissance Niveau 3	Certification	Certification

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.

<sup>3</sup> Cet indicateur mesure le nombre de personnes embauchées pendant l'année appartenant à l'un des quatre groupes identifiés (minorités visibles, minorités ethniques, personnes handicapées, personnes autochtones), et non le nombre total d'employés issus de la diversité, comme suivi dans le plan stratégique 2023-2026 de Loto-Québec.



## Action 4 : Faire vivre l'Indice de solidarité



Notre implication et celle de nos équipes par l'entremise du programme *On gagne à redonner* témoignent de la proximité que nous souhaitons entretenir avec la communauté. Elle se traduit par l'appui à plusieurs causes et organismes sans but lucratif.

Par exemple, chaque année, nous participons activement à la levée de fonds d'Entraide, une importante campagne de sollicitation auprès du personnel du gouvernement du Québec. Nous sommes également un partenaire de longue date des Moisson, qui ont pour mission de lutter contre l'insécurité alimentaire, ainsi que d'AlterGo, qui fait la promotion de l'accessibilité universelle et de l'inclusion des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Nous poursuivons notre soutien à la Fondation Les Petits Rois, notamment en accueillant dans nos établissements des groupes de jeunes adultes qui ont un handicap mental de moyen à sévère avec ou sans trouble lié au spectre de l'autisme. De plus, nous permettons à notre clientèle et à nos détaillants de redonner à leur tour à différents organismes via des initiatives menées avec l'ensemble de nos secteurs commerciaux.

Nos équipes auront également la possibilité de redonner encore davantage à la communauté grâce à la nouvelle initiative de bénévolat d'entreprise. Celle-ci offre des occasions de bénévolat auprès des causes que nous soutenons en plus de favoriser l'esprit d'équipe.

La générosité est bien ancrée à Loto-Québec. Afin de suivre la portée de nos contributions, nous avons développé l'Indice de solidarité. Premier indicateur du genre, il nous permettra de traduire nos actions en sommes remises à la collectivité.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
S. O.	Somme totale remise en dons à des organismes sans but lucratif ou à des causes	1,6 M\$	1,7 M\$ (ce qui inclut 3 500 h de bénévolat)	1,8 M\$ (ce qui inclut 7 000 h de bénévolat)	1,9 M\$ (ce qui inclut 10 500 h de bénévolat)	1,9 M\$ Révision à prévoir en fonction des cibles du plan stratégique	1,9 M\$ Révision à prévoir en fonction des cibles du plan stratégique
S. O.	Nombre d'heures de bénévolat effectuées par nos équipes dans le cadre de notre programme de bénévolat d'entreprise	—					

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 5 : Contribuer à l'essor et à l'accessibilité du divertissement et de la culture en soutenant les événements, les festivals et les acteurs de l'industrie engagés dans une démarche de développement durable



La Collection Loto-Québec rassemble quelque 5 000 œuvres réalisées par plus de 1 200 artistes d'ici et s'inscrit comme l'une des plus importantes collections d'entreprise du Québec. Nous déployons de nombreuses initiatives afin de faire rayonner ses œuvres et ses artistes, et d'ainsi rendre la culture accessible à la collectivité. Fidèle à sa mission, la Collection soutient et encourage le milieu québécois des arts visuels, plus particulièrement les artistes émergents et ceux de la relève, par l'intermédiaire de différents partenariats.

Par ailleurs, nous assurons un leadership fort dans le domaine de la commandite au Québec. Non seulement nous contribuons à l'essor et à l'accessibilité du divertissement en soutenant de nombreux festivals et événements dans toutes les régions de la province, mais nous le faisons en cohérence avec nos principes de responsabilité sociétale. C'est pourquoi nous sélectionnons des partenaires événementiels qui répondent à des critères de durabilité prédéterminés. Nous les accompagnons ensuite dans leur processus d'amélioration continue à cet égard. Notre ambition : exercer une influence positive et inspirante sur tout le Québec.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
s. O.	Nombre de régions administratives du Québec dans lesquelles la Collection Loto-Québec est présente	Nouvel indicateur	5	7	10	13	17
5.3.4.	Proportion des événements que nous commanditons qui affirment que notre programme d'accompagnement leur a permis de progresser dans l'intégration de pratiques de durabilité <sup>3</sup>	Programme mis en place	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.

<sup>3</sup> Les pratiques de durabilité touchent, entre autres, la présence d'un système de récupération multimatière, les mesures de protection des milieux naturels, les mesures d'accessibilité pour les personnes avec une déficience motrice, la réduction à la source, l'usage d'aliments locaux et les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



## Action 6 : Ancrer la responsabilité sociétale d'entreprise dans la gouvernance des projets majeurs



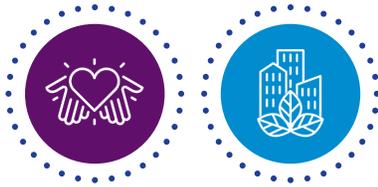
Chaque année, nous réalisons nombre de projets majeurs, toujours en plaçant notre responsabilité envers la société au centre de nos actions et de nos décisions. Dans cette optique, nous voulons formaliser un processus d'évaluation de la durabilité pour les projets majeurs. Les projets visés doivent répondre à certains critères prédéterminés :

- › Obtenir l'approbation du conseil de direction ;
- › Avoir une incidence majeure sur l'environnement de notre organisation ;
- › Être un projet récurrent ou de longue durée ;
- › Avoir des effets qui perdurent à moyen ou à long terme ;
- › Engendrer des répercussions sur des individus, des groupes ou des écosystèmes sur les plans social, économique et environnemental.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1.	Proportion des projets majeurs visés ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	11 %	50 %	60 %	65 %	75 %	80 %

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 7 : Contribuer à l'atteinte de la cible de réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Québec dans son Plan pour une économie verte 2030



En 2021, nous nous sommes fièrement engagés à contribuer à l'atteinte de la cible de réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du gouvernement du Québec dans son Plan pour une économie verte 2030 (PEV). Au 31 mars 2023, nous avons enregistré une réduction globale de 38 %<sup>1</sup> de nos émissions directes de GES par rapport à 2009, dépassant ainsi notre cible, qui était de 25 %. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse importante, l'un d'eux étant la mise en fonction de la nouvelle chaudière électrique au Casino de Montréal en décembre 2022. Ce résultat devra toutefois être évalué sur une plus longue période avant que des conclusions puissent être tirées quant à la pérennité d'une telle réduction.

La quasi-totalité de nos émissions directes de GES est attribuable à l'énergie de nos bâtiments. Même si nous avons connu une réduction de 37 % de celles-ci en 2022-2023, nos cibles pour les trois premières années de ce plan seront conservatrices afin de nous assurer de :

- › la stabilité des récentes réductions;
- › la capacité électrique disponible dans les secteurs où sont situés nos établissements (avant de procéder aux investissements majeurs que nécessite la conversion d'équipements au gaz naturel vers l'hydroélectricité).

À compter de l'année 2026-2027, nos cibles seront plus ambitieuses dans le but d'atteindre la cible de réduction de 60 % d'ici 2030 des émissions de GES du parc immobilier gouvernemental par rapport à 1990 (plan de mise en œuvre 2023-2028 du PEV).

Les autres émissions directes de GES sont générées par nos véhicules de fonction et de service. Nos cibles de réduction à cet effet ont été établies en cohérence avec l'ambition d'électrification du plan de mise en œuvre 2023-2028 du PEV, soit celle d'électrifier 100 % des automobiles, des fourgonnettes, des minifourgonnettes et des véhicules utilitaires sport ainsi que 25 % des camionnettes de l'État d'ici 2030.

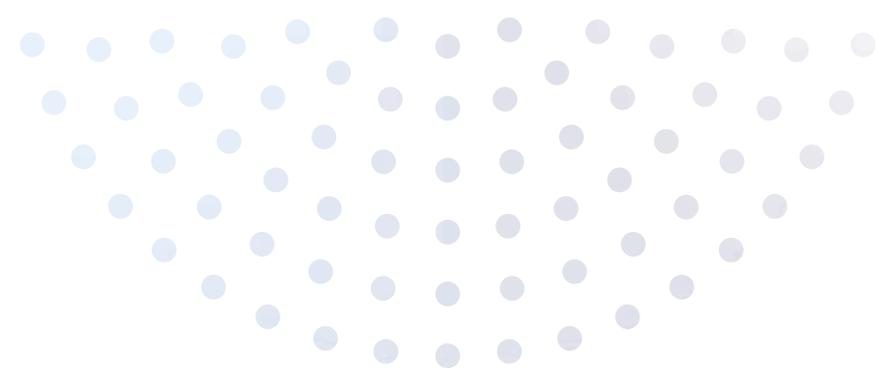
Comme c'est le cas pour les bâtiments, nos cibles pour les véhicules ont pour année de référence 2009 (plutôt que 1990), alors que tous nos établissements actuels étaient en activité. Nous avons jusqu'ici diminué de 66 % nos émissions de GES liées à la consommation de carburant de nos véhicules par rapport à 2009.

Les cibles fixées sont progressives, puisque nous devons d'abord effectuer des projections réalistes concernant le passage vers des véhicules électriques, considérant les enjeux d'approvisionnement et l'ajout de bornes de recharge à notre parc.

<sup>1</sup> Notre rapport annuel 2022-2023 fait état d'une réduction de 38,3 %. Toutefois, ce chiffre a été revu à 38 % à la suite de la réalisation de notre bilan des déplacements d'affaires 2022-2023, qui nous a permis d'obtenir de façon plus précise les émissions de GES attribuables à nos véhicules de fonction et de service.



## Action 7 (suite)



Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>2</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>3</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1.	Taux de réduction des émissions de GES liées à l'énergie de nos bâtiments par rapport à 2009	-37 %	-26 %	-27 %	-28,5 %	-36 %	-44 %
5.8.1.	Taux de réduction des émissions de GES liées à la consommation de carburant de nos véhicules légers et lourds par rapport à 2009	66 %	67 %	68 %	70 %	75 %	80 %

<sup>2</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>3</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 8 : Améliorer la performance des systèmes de gestion environnementale de nos bâtiments



Nous sommes fiers de nos équipes qui veillent à l'amélioration de la performance globale de nos bâtiments. Grâce à elles, au cours des trois dernières années, tous nos établissements ont maintenu ou augmenté leur niveau d'excellence du programme BOMA BEST, le plus prestigieux pour ce qui est de la performance environnementale des bâtiments existants en Amérique du Nord. Le Casino du Lac-Leamy s'est particulièrement démarqué en obtenant le niveau Platine, soit le plus élevé. En 2023-2024, nous visons une progression du niveau d'excellence pour les trois certifications qui seront renouvelées, les dernières selon la version actuelle de BOMA BEST (soit la 3.0). Dès 2024-2025, les renouvellements de certification se feront selon la version 4.0 de BOMA BEST. Ils seront donc comptabilisés sous un autre indicateur étant donné les changements apportés au programme.

Les casinos de Montréal, du Lac-Leamy, de Charlevoix et de Mont-Tremblant, le Salon de jeux de Trois-Rivières et le Hilton Lac-Leamy font l'objet d'un suivi rigoureux en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, ce qui leur a valu des attestations du programme *ICI on recycle +*, de RECYC-QUÉBEC. Nous travaillerons à l'obtention de cette certification pour tous nos établissements. Par ailleurs, dans une volonté constante d'amélioration, nous prévoyons effectuer des caractérisations de matières résiduelles annuelles dans tous nos casinos et nos salons de jeux, ce qui va au-delà des attentes du programme.

### Situation actuelle (au 1<sup>er</sup> avril 2023)

Établissement	BOMA BEST	<i>ICI on recycle +</i>
Casino du Lac-Leamy	Platine	Performance +
Casino de Charlevoix	Or	Performance +
Casino de Montréal	Or	Performance +
Casino de Mont-Tremblant	Or	Performance +
Hilton Lac-Leamy	Or	Performance +
Salon de jeux de Trois-Rivières	Or	Performance
Complexe multifonctionnel de Loto-Québec	Or	À venir
Centre informatique Pierre-De Coubertin	Argent	À venir
Siège social	Argent	À venir
Salon de jeux de Québec	Ne s'applique pas (espace loué)	À venir



## Action 8 (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1.	Proportion de nos établissements <sup>3</sup> certifiés selon la version 3.0 de BOMA BEST, par niveau	Platine : 1/9 Or : 6/9 Argent : 2/9	Platine : 3/9 Or : 4/9 Argent : 2/9	Platine : 3/9 Or : 2/9 Argent : 1/9	Platine : 2/9 Or : 0/9 Argent : 1/9	Platine : 0/9 Or : 0/9 Argent : 0/9  Tous les établissements certifiés selon la version 4.0 de BOMA BEST	Platine : 0/9 Or : 0/9 Argent : 0/9  Tous les établissements certifiés selon la version 4.0 de BOMA BEST
5.6.1.	Proportion de nos établissements <sup>3</sup> certifiés selon la version 4.0 de BOMA BEST, par niveau	S. O.	S. O.	3/9 Cibles déclinées par niveau à venir	6/9 Cibles déclinées par niveau à venir	9/9 Cibles déclinées par niveau à venir	9/9 Cibles déclinées par niveau à venir
5.7.1.	Nombre de nos établissements attestés <i>ICI on recycle +</i> et qui atteignent au minimum le niveau Performance	6	7	8	10	10	10

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.

<sup>3</sup> Puisqu'il n'est pas situé dans un de nos établissements, le Salon de jeux de Québec ne fera pas l'objet d'une demande de certification BOMA BEST.



## Action 9 : Implanter une culture zéro déchet pour nos casinos et nos salons de jeux



En plus de nos engagements relatifs aux programmes BOMA BEST et *Ici on recycle +*, nous suivons annuellement le taux de mise en valeur réel des matières résiduelles pour chacun de nos établissements de jeux par le biais de caractérisations effectuées par une tierce partie.

Nous souhaitons implanter une culture zéro déchet dans nos établissements de jeux, et le suivi que permettent ces caractérisations est un élément essentiel à la réalisation de cette ambition. Par ailleurs, le secteur des casinos et des salons de jeux s'est doté d'une solide gouvernance afin de mettre en place cette culture dans toute sa chaîne de valeur. Cette structure permettra également de donner les orientations, de fixer les objectifs, et de coordonner les efforts en lien avec l'augmentation de l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone de nos établissements de jeux.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>2</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1.	Proportion des matières résiduelles récupérées par rapport à l'ensemble des matières résiduelles générées dans nos casinos et nos salons de jeux (taux de mise en valeur réel global)	50 %	55 %	60 %	70 %	80 %	90 %

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 10 : Favoriser le transport actif et collectif dans les déplacements domicile-travail



Situés dans différentes régions du Québec, nos établissements sont desservis par une offre de transport collectif et par des infrastructures de transport actif qui varient considérablement d'un endroit à l'autre.

Au fil des ans, nous avons mis en place divers projets adaptés à chaque réalité afin d'encourager ces modes de transport. Mentionnons entre autres l'aménagement d'un stationnement incitatif pour le covoiturage, les véhicules hybrides et les véhicules électriques à l'Hôtel-Casino du Lac-Leamy, l'installation d'aires de stationnement pour vélos dans tous nos établissements, et notre participation aux plans de mobilité durable et de gestion des déplacements réalisés par l'organisme Voyagez Futé.

Dans cette même perspective, nous collaborons avec l'Institut national de la recherche scientifique au projet d'étude Empreinte carbone du télétravail<sup>1</sup>, dont l'objectif est d'analyser les effets du télétravail sur les émissions de gaz à effet de serre en considérant les nouvelles habitudes de déplacement des travailleuses et des travailleurs, la consommation énergétique des bâtiments et des domiciles ainsi que la consommation de technologies numériques et de biens matériels. Grâce au sondage que nous mènerons en 2023-2024 auprès des membres de nos équipes, nous obtiendrons des résultats basés sur une méthodologie solide concernant leurs habitudes de déplacement. Ce sondage sera reconduit les deux années suivantes.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>2</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>3</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2.	Proportion des déplacements domicile-travail des membres de nos équipes effectués en transport actif ou collectif, ou au moyen d'une autre solution de rechange à l'auto solo	Nouvel indicateur	Valeur de départ à établir	Cible à établir en 2023-2024			

<sup>1</sup> Le projet est mené en partenariat avec la Chaire de recherche Mobilité de Polytechnique Montréal.

<sup>2</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>3</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 11 : Contribuer à une transformation numérique responsable



Au cours des deux dernières années, notre comité numérique responsable a réalisé quatre mandats visant l'amélioration des technologies de l'information et des communications, soit :

- › la mise en place de son modèle de gouvernance;
- › le développement du savoir-faire en écoconception de services numériques;
- › la définition des bonnes pratiques du numérique responsable;
- › l'analyse des outils d'éducation et de mobilisation en matière de numérique responsable.

Le développement de connaissances et de compétences associé à ces mandats nous a permis d'obtenir un indice de maturité numérique responsable<sup>1</sup> de départ s'élevant à 38,6 % en 2022-2023, une amélioration par rapport à l'indice de 2021-2022, qui se chiffrait à 28,8 %.

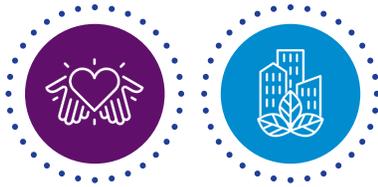
En plus de poursuivre ces actions, le comité est de plus en plus appelé à mettre son expertise au profit de notre transformation numérique en jouant un rôle-conseil auprès des différents secteurs de l'organisation.

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>2</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>3</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1.	Taux de croissance de l'indice de maturité numérique responsable	38,6 %	43 %	52 %	60 %	75 %	80 %

<sup>1</sup> Mesure de la maturité des ministères et des organismes gouvernementaux du Québec en regard des pratiques écoresponsables liées aux technologies de l'information et des communications. Sources : Académie de la transformation numérique et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

<sup>2</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>3</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.



## Action 12 : Contribuer à une économie durable et responsable



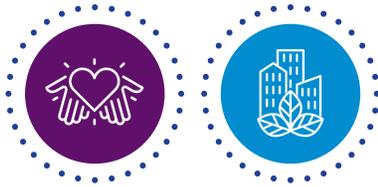
Contribuer à une économie durable et responsable, notamment en favorisant l'achat local, fait également partie de nos priorités. Les marchés publics<sup>1</sup> sont un levier de croissance durable majeur, et en qualité de société d'État, nous possédons un important pouvoir d'achat. C'est pourquoi nous augmenterons la part de nos achats qui intègrent des composantes responsables définies dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

Les quatre domaines d'activités qui contribuent à nos émissions de gaz à effet de serre de portée 3 sur notre chaîne d'approvisionnement sont (en ordre décroissant) : la restauration, les technologies de l'information, l'impression des billets de loterie ainsi que l'entretien et la rénovation des bâtiments. Ces quatre domaines seront nos priorités au cours des prochaines années en ce qui concerne l'approvisionnement responsable.

Par ailleurs, en 2023-2024, nous collaborerons avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec afin d'établir la proportion d'aliments québécois dans notre offre de restauration, qui comprend de nombreux bars et restaurants. Cette démarche s'inscrit dans la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, qui vise à augmenter la part des aliments d'ici achetés par les institutions publiques québécoises.

Finalement, en tant que propriétaires de neuf bâtiments, nous souhaitons systématiser l'intégration de critères d'approvisionnement responsable dans les contrats de construction et de rénovation que nous octroyons afin d'accroître leur prépondérance.

<sup>1</sup> Pour réaliser leurs mandats respectifs, les organismes publics, les organismes municipaux ainsi que les sociétés d'État acquièrent des biens auprès des entreprises ou leur font exécuter des services ou des travaux de construction. Ce sont les « marchés publics ». Source : site Web du Secrétariat du Conseil du trésor.



## Action 12 (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>2</sup>	Indicateur	Valeur de départ <sup>3</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1.	Proportion des contrats intégrant des composantes responsables (en nombre de contrats) <sup>4</sup>	65 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %
5.4.1.	Proportion d'aliments québécois <sup>5</sup> dans notre offre de restauration	s. o.	Évaluation de la valeur de départ	Analyse des leviers et du marché	Cible à venir	Cible à venir	Cible à venir
5.6.2. 5.4.1.	Proportion des contrats de construction et de rénovation <sup>6</sup> intégrant des composantes responsables (en nombre de contrats)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

<sup>2</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

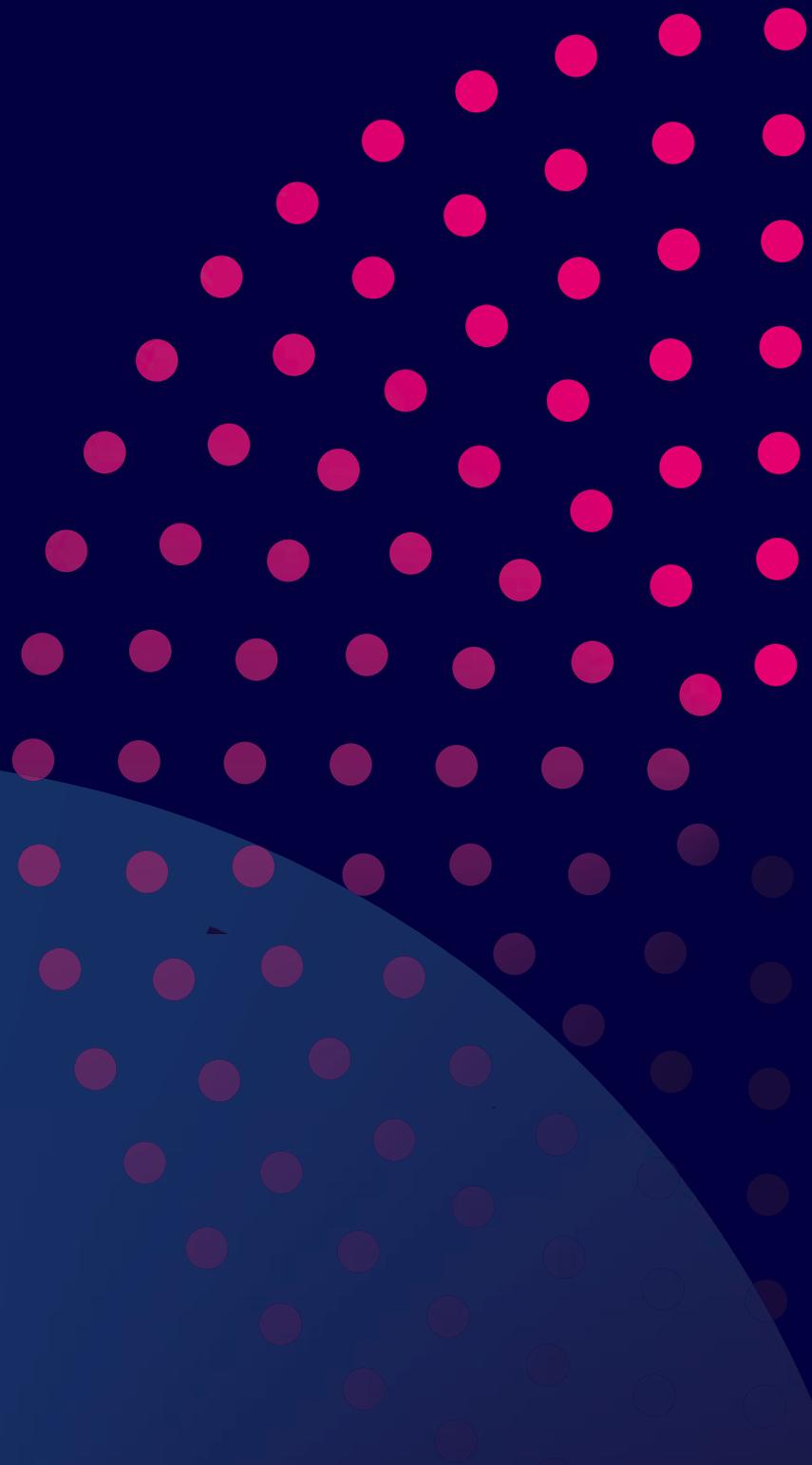
<sup>3</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.

<sup>4</sup> Cet indicateur porte sur la reddition de compte en lien avec l'article 22 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, soit, pour Loto-Québec, les appels d'offres publics dont les informations de conclusion du contrat ont été saisies dans le système électronique d'appel d'offres.

<sup>5</sup> « Un aliment québécois est un aliment ayant été cultivé, élevé ou pêché au Québec ou un aliment ayant subi une transformation de sa nature au Québec par une entreprise étant elle-même considérée comme québécoise, c'est-à-dire exerçant ses activités dans un établissement situé sur le territoire québécois. » Source : Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois : pour une alimentation locale dans les institutions publiques | Gouvernement du Québec (quebec.ca).

<sup>6</sup> Cet indicateur répond à une attente particulière de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 à l'égard de Loto-Québec, soit « Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation » (5.6.2). Notre valeur de départ est explicable par le fait que la certification BOMA BEST comprend plusieurs exigences devant être intégrées dans les appels d'offres liés aux travaux de construction et de rénovation, et que tous nos bâtiments sont certifiés depuis plusieurs années. Nous maintiendrons donc ces bonnes pratiques tout en assurant une amélioration continue de nos exigences et du suivi de leur mise en application. Note méthodologique : Cet indicateur vise les appels d'offres classés dans la catégorie C01 des codes UNSPSC en matière de travaux de construction. Il porte sur la reddition de compte en lien avec l'article 22 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, soit, pour Loto-Québec, les appels d'offres publics dont les informations de conclusion du contrat ont été saisies dans le système électronique d'appel d'offres.

# Tableau synoptique



# Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD <sup>1</sup>	Action	Indicateur <sup>2</sup>	Valeur de départ <sup>3</sup>	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
S. O.	1. Promouvoir les habitudes de jeu à moindre risque	Indice sur les habitudes de jeu à moindre risque chez nos joueuses et nos joueurs	Nouvel indicateur	Valeur de départ à établir	Cible à établir en 2023-2024			
	2. Faire rayonner nos pratiques de commercialisation responsable	Obtention de la certification RG Check pour chacun de nos casinos et de nos salons de jeux et pour lotoquebec.com (cible cumulative)	Nouvel indicateur	1 certification	3 certifications	5 certifications	7 certifications	7 certifications
		Renouvellement de la certification en jeu responsable de niveau 4 de la World Lottery Association	Certifié jusqu'en novembre 2022. Processus de renouvellement en cours.	Certification renouvelée	S. O.	S. O.	Certification renouvelée	S. O.
		Reconnaissance de nos efforts en matière de commercialisation responsable dans la population québécoise	Nouvelle méthodologie	Valeur de départ à établir	Cible à établir en 2023-2024			
S. O.	3. Poursuivre la mise en place des meilleures pratiques en matière de santé et mieux-être, en coresponsabilité avec nos équipes	Pourcentage d'embauches de personnes issues de la diversité <sup>4</sup> (cible annuelle)	34 %	35 %	36 %	37 %	38 %	39 %
		Maintien du niveau de la Reconnaissance Entreprise en santé et obtention de la certification Entreprise en santé (cible annuelle)	Reconnaissance Niveau 3	Reconnaissance Niveau 3	Reconnaissance Niveau 3	Reconnaissance Niveau 3	Certification	Certification

<sup>1</sup> SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

<sup>2</sup> Une cible cumulative inclut la cible de la période précédente. Une cible annuelle est une cible indépendante entre chaque période.

<sup>3</sup> À moins d'avis contraire, l'année de référence est 2022-2023.

<sup>4</sup> Cet indicateur mesure le nombre de personnes embauchées pendant l'année appartenant à l'un des quatre groupes identifiés (minorités visibles, minorités ethniques, personnes handicapées, personnes autochtones), et non le nombre total d'employés issus de la diversité, comme suivi dans le plan stratégique 2023-2026 de Loto-Québec.

## Tableau synoptique (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Valeur de départ	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
S.O.	4. Faire vivre l'Indice de solidarité	Somme totale remise en dons à des organismes sans but lucratif ou à des causes (cible annuelle)	1,6 M\$	1,7 M\$ (ce qui inclut 3 500 h de bénévolat)	1,8 M\$ (ce qui inclut 7 000 h de bénévolat)	1,9 M\$ (ce qui inclut 10 500 h de bénévolat)	1,9 M\$ Révision à prévoir en fonction des cibles du plan stratégique	1,9 M\$ Révision à prévoir en fonction des cibles du plan stratégique
		Nombre d'heures de bénévolat effectuées par nos équipes dans le cadre de notre programme de bénévolat d'entreprise (cible annuelle)	—					
S.O.	5. Contribuer à l'essor et à l'accessibilité du divertissement et de la culture en soutenant les événements, les festivals et les acteurs de l'industrie engagés dans une démarche de développement durable	Nombre de régions administratives du Québec dans lesquelles la Collection Loto-Québec est présente (cible cumulative)	Nouvel indicateur	5	7	10	13	17
5.3.4.		Proportion des événements que nous commanditons qui affirment que notre programme d'accompagnement leur a permis de progresser dans l'intégration de pratiques de durabilité <sup>5</sup> (cible annuelle)	Programme mis en place	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %
5.1.1.	6. Ancrer la responsabilité sociétale d'entreprise dans la gouvernance des projets majeurs	Proportion des projets majeurs visés <sup>6</sup> ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (cible annuelle)	11 %	50 %	60 %	65 %	75 %	80 %
5.6.1.	7. Contribuer à l'atteinte de la cible de réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Québec dans son Plan pour une économie verte 2030	Taux de réduction des émissions de GES liées à l'énergie de nos bâtiments par rapport à 2009 (cible annuelle)	37 %	26 %	27 %	28,5 %	36 %	44 %
5.8.1.		Taux de réduction des émissions de GES liées à la consommation de carburant de nos véhicules légers et lourds par rapport à 2009 (cible annuelle)	66 %	67 %	68 %	70 %	75 %	80 %

<sup>5</sup> Les pratiques de durabilité touchent, entre autres, la présence d'un système de récupération multimatière, les mesures de protection des milieux naturels, les mesures d'accessibilité pour les personnes avec une déficience motrice, la réduction à la source, l'usage d'aliments locaux et les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

<sup>6</sup> Les projets visés doivent répondre à certains critères prédéterminés : 1) obtenir l'approbation du conseil de direction; 2) avoir une incidence majeure sur l'environnement de notre organisation; 3) être un projet récurrent ou de longue durée; 4) avoir des effets qui perdurent à moyen ou à long terme; 5) engendrer des répercussions sur des individus, des groupes ou des écosystèmes sur les plans social, économique et environnemental.

## Tableau synoptique (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Valeur de départ	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1.	8. Améliorer la performance des systèmes de gestion environnementale de nos bâtiments	Proportion de nos établissements <sup>7</sup> certifiés selon la version 3.0 de BOMA BEST <sup>8</sup> , par niveau (cible cumulative)	Platine : 1/9 Or : 6/9 Argent : 2/9	Platine : 3/9 Or : 4/9 Argent : 2/9	Platine : 3/9 Or : 2/9 Argent : 1/9	Platine : 2/9 Or : 0/9 Argent : 1/9	Platine : 0/9 Or : 0/9 Argent : 0/9 Tous les établissements certifiés selon la version 4.0 de BOMA BEST	Platine : 0/9 Or : 0/9 Argent : 0/9 Tous les établissements certifiés selon la version 4.0 de BOMA BEST
5.6.1.		Proportion de nos établissements <sup>7</sup> certifiés selon la version 4.0 de BOMA BEST, par niveau (cible cumulative)	S. O.	S. O.	3/9 Cibles déclinées par niveau à venir	6/9 Cibles déclinées par niveau à venir	9/9 Cibles déclinées par niveau à venir	9/9 Cibles déclinées par niveau à venir
5.7.1.		Nombre de nos établissements attestés <i>ICI on recycle</i> + et qui atteignent au minimum le niveau Performance (cible cumulative)	6	7	8	10	10	10
5.7.1.	9. Implanter une culture zéro déchet dans nos casinos et nos salons de jeux	Proportion des matières résiduelles récupérées par rapport à l'ensemble des matières résiduelles générées dans nos casinos et nos salons de jeux (taux de mise en valeur réel global) (cible annuelle)	50 %	55 %	60 %	70 %	80 %	90 %
5.8.2.	10. Favoriser le transport actif et collectif dans les déplacements domicile-travail	Proportion des déplacements domicile-travail des membres de nos équipes effectués en transport actif ou collectif, ou au moyen d'une autre solution de rechange à l'auto solo (cible annuelle)	Nouvel indicateur	Valeur de départ à établir	Cible à établir en 2023-2024	Cible à établir en 2023-2024	Cible à établir en 2023-2024	Cible à établir en 2023-2024
5.5.1.	11. Contribuer à une transformation numérique responsable	Indice de maturité numérique responsable <sup>9</sup> (cible annuelle)	38,6 %	43 %	52 %	60 %	75 %	80 %

<sup>7</sup> Puisqu'il n'est pas situé dans un de nos établissements, le Salon de jeux de Québec ne fera pas l'objet d'une demande de certification BOMA BEST.

<sup>8</sup> En 2023-2024, nous visons une progression du niveau d'excellence pour les trois certifications qui seront renouvelées, les dernières selon la version actuelle de BOMA BEST (soit la 3.0). Dès 2024-2025, les renouvellements de certification se feront selon la version 4.0 de BOMA BEST.

<sup>9</sup> Mesure de la maturité des ministères et des organismes gouvernementaux du Québec en regard des pratiques écoresponsables liées aux technologies de l'information et des communications. Sources : Académie de la transformation numérique et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

## Tableau synoptique (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Valeur de départ	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1.	12. Contribuer à une économie durable et responsable	Proportion des contrats intégrant des composants responsables (en nombre de contrats) <sup>10</sup> (cible annuelle)	65 %	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %
5.4.1.		Proportion d'aliments québécois <sup>11</sup> dans notre offre de restauration (cible annuelle)	S. O.	Évaluation de la valeur de départ	Analyse des leviers et du marché	La cible sera établie avant le 31 mars 2025.	La cible sera établie avant le 31 mars 2025.	La cible sera établie avant le 31 mars 2025.
5.4.1. 5.6.2.		Proportion des contrats de construction et de rénovation <sup>12</sup> intégrant des composants responsables (en nombre de contrats) (cible annuelle)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

### Liste des sous-objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 auxquels notre plan de responsabilité sociétale répond :

- 5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales
- 5.3.4. Augmenter la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité
- 5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables
- 5.5.1. Augmenter la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux
- 5.6.1. Augmenter la durabilité du parc immobilier et des infrastructures
- 5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation
- 5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles de l'État
- 5.8.1. Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État
- 5.8.2. Augmenter la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto-solo des employés de l'État

<sup>10</sup> Cet indicateur porte sur la reddition de compte en lien avec l'article 22 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, soit, pour Loto-Québec, les appels d'offres publics dont les informations de conclusion du contrat ont été saisies dans le système électronique d'appel d'offres.

<sup>11</sup> « Un aliment québécois est un aliment ayant été cultivé, élevé ou pêché au Québec ou un aliment ayant subi une transformation de sa nature au Québec par une entreprise étant elle-même considérée comme québécoise, c'est-à-dire exerçant ses activités dans un établissement situé sur le territoire québécois. » Source : Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois : pour une alimentation locale dans les institutions publiques | Gouvernement du Québec (quebec.ca).

<sup>12</sup> Cet indicateur répond à une attente particulière de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 à l'égard de Loto-Québec, soit « Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation » (5.6.2). Notre valeur de départ est explicable par le fait que la certification BOMA BEST comprend plusieurs exigences devant être intégrées dans les appels d'offres liés aux travaux de construction et de rénovation, et que tous nos bâtiments sont certifiés depuis plusieurs années. Nous maintiendrons donc ces bonnes pratiques tout en assurant une amélioration continue de nos exigences et du suivi de leur mise en application. Note méthodologique : Cet indicateur vise les appels d'offres classés dans la catégorie C01 des codes UNSPSC en matière de travaux de construction. Il porte sur la reddition de compte en lien avec l'article 22 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, soit, pour Loto-Québec, les appels d'offres publics dont les informations de conclusion du contrat ont été saisies dans le système électronique d'appel d'offres.



**CERTIFIÉ - NIVEAU 4**  
CADRE DU JEU RESPONSABLE  
2019 - 2022 (EN RENOUVELLEMENT)

**CERTIFIÉ**  
NORME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ  
VALIDE JUSQU'EN JUIN 2026